

L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans

Journal Français Quotidien. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 SEPTEMBRE 1902. Fondé le 1er Septembre 1827

La Grève des Employés des Cars.

SITUATION TENUE. Conférences entre le maire, les fonctionnaires de la ville et des membres du comité exécutif de l'Union.

LONGUE CONFERENCE ENTRE LE MAIRE ET LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE POLICE.

UNE LETTRE DE LA COMPAGNIE DES CARS RESTE SANS REPONSE.

Tentative infructueuse de mettre des cars en circulation.

Désordres à la remise de la rue Arabella.

Six membres du comité exécutif de l'Union accusés devant le cour fédérale.

DIVERS INCIDENTS.

La journée. La situation créée par la grève des employés des cars reste tendue. Un premier car de rues a traversé la rue du Canal à midi hier, et personne ne s'est opposé au passage de ce car portant le No 77; il n'avait du reste, comme passagers que les facteurs de la poste, et deux inspecteurs remplissant les fonctions de l'électricien et du conducteur.

Le maire Ben Commons, le membre du comité John Jacob et trois autres de ses collègues au bureau de la compagnie des Marchands, où a eu lieu la conférence tenue entre le maire, et les officiers de la ville et de la compagnie. Une heure après, à ce lieu une conférence eut lieu, les reporters ayant demandé des nouvelles, ont reçu une réponse évasive, aucune décision ferme n'ayant encore été prise; en leur attendant fait espérer que l'on espérait une solution à bref délai.

Un des reporters ayant fait tout haut la remarque que l'ordre n'était pas troublé et que le plus grand calme régnait à toute la ville, un des leaders de la grève a répondu qu'il n'y avait point de raisons qui pussent amener du désordre, et qu'il n'y en aurait point si la compagnie était disposée à des concessions. Les mécontents les croient justes. "Vous voyez que la population est avec nous," a-t-il ajouté, faisant remarquer que même les femmes avaient pris l'engagement de ne pas aller à l'école, et que leur sentiment la suppression des communications nationales rapides en ce jour de grève générale des cars.

La police est sur les dents en pareille occasion, et la Gulf Bag Co a réclamé de ses employés et les autorités à remplir les fonctions d'agents de police pour maintenir l'ordre autour de la fabrique. M. P. Capdevielle a dû prier le mandataire de cette compagnie de lui permettre d'abord d'en faire avec la grève des cars, qui paralysait le commerce, et qui peut amener des conflits regrettables. En cas de besoin M. le chef de police Journeé peut asseoir les hommes réclamés par l'ordre du maire, qui promet de s'occuper demain de cette seconde affaire.

Étaient présents quand le Maire est arrivé: MM. les commissaires Capdevielle, Leclerc, McGraw, Bishop, Chapman et Gilmore, avocat de la ville. M. le commissaire Murray avait été réclamé pour affaires en dehors de la Nouvelle-Orléans, et M. le maire est absent. Le maire Charles Drouot a été prié de se rendre au quartier général de l'Union et de prier M. Commons et les membres de son comité de se rendre à la conférence.

Cette mesure avait été décidée pour soumettre aux représentants des employés des cars les communications du colonel De Grand arrivi pendant la nuit, mais trop tard pour être transmises aux grévistes avant l'ajournement de leur meeting. Il n'a rien transpiré des conditions de cette communication; on sait cependant que la Compagnie nie avoir violé les engagements pris par la convention faite en 1902 avec ses employés; elle assure ne s'être jamais refusé à entendre leurs doléances et examiner leurs réclamations, transmises par leurs délégués, se déclarant prêts à user des mêmes procédés si les hommes reprennent leur travail.

des agents (en tout 30 hommes) pour empêcher tout attentat contre la loi et pour faire des arrestations, s'il en était besoin. Peu de temps après, 10 hommes se sont rendus au dépôt pour se mettre à la disposition de la compagnie. On a essayé de mettre des cars en état de fonctionner. La foule arrêtait les hommes et lente était la besogne. Aussitôt qu'un des huit cars retirés du dépôt apparaissait sur son rail, c'était de la part de la foule, des cris d'écoulement en vain. Une fois les cars devenus en circulation, on se mettait sur la voie, entre les rails; on entraînait contre leur gré les électriciens ou les conducteurs requis; puis on ramenait le car au dépôt. Les électriciens étaient obligés d'abandonner leur poste; on faisait descendre du sien le conducteur. La police, rendue inopérante par la foule qui l'entourait, n'a pu que disperser les attroupements. Kugler, enfermé au septième poste de police a été plus tard relâché et 507 avenue Nashville, et a insisté pour qu'il fut statué que ce n'est pas lui qui a pris la poignée de l'électricien. M. Journeé, va la révision de certains faits, a envoyé un rapport additionnel au dépôt.

A travers les rues. Hier, comme par le passé, les rues étaient, dans certains cas, encombrées de voitures et de charrettes, les caravanes de voitures flanquées de bandes d'enfants. Groses queues étaient les véhicules de tous genres qui ont si bien point arrêté leur concours à la quantité de travailleurs des deux sexes de tout rang et de tout âge qui ont eu à se rendre, hier matin, à leurs occupations.

Toute était de bonne prise, et une fois plus on a eu la preuve que le malheur des uns fait le bonheur des autres. Hors les voitures de maîtres et de louage, les charrettes les plus cabotannes ont été occupées par nombre de belles et gentilles dames, échauffées de ne pas déambuler dans les rues froides. Les charrettes étaient décorées de guirlandes et de fleurs, et les passagers, dont la bonne humeur était contagieuse, à en juger par les larmes échauffées et en pleurant, au fond, il est plus que probable que, la réflexion aidant, une certaine tristesse inquiète rendra sérieuses les charmantes spectatrices qui ont ri de leurs grâces en voyant le calme qui était le note dominante de la rue du Canal.

Une famille de Carrolltonites, membres de la congrégation de la Cathédrale St-Louis, demeurant loin de la ville, mais près de la rivière, se sont rendus à l'église dans un large bateau mené par deux robots noirs, et est abordé au bas de la rue St-Pierre. Le deuil est quelque peu boueux, mais cela n'a point empêché les passagers de retourner par la même voie.

Les maisons de gros sont venues à la rescousse en mettant à la disposition de leurs employés leurs wagons et leurs charrettes. Si les fabriques n'avaient pas eu la présence d'esprit d'envoyer chercher certains employés de leur personnel, ils auraient dû fermer, mais ils ont évité cet inconvénient, car les points amoncelés d'avoir arrêté leurs machines.

DEPECHEES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIEE

Service Spécial DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

Nouvelles Etrangères.

Meeting de nationalistes.

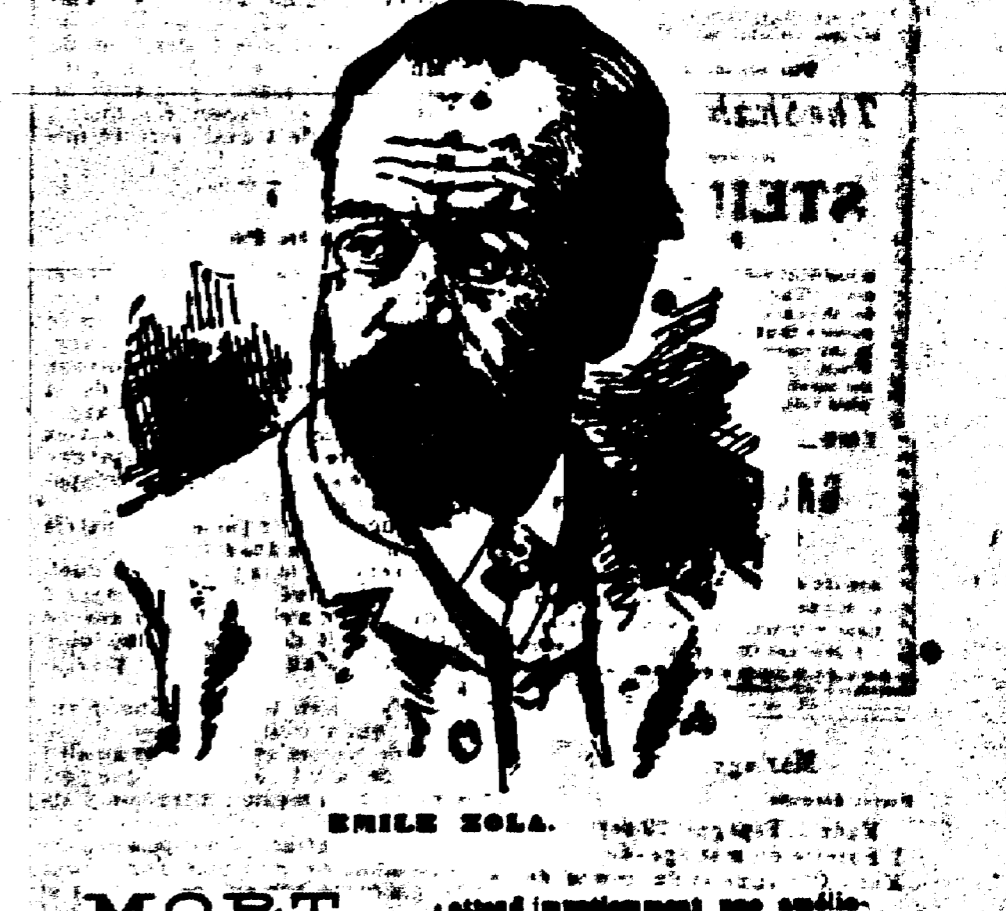
Secours du roi d'Italie.

Secours du roi d'Italie.

Secours du roi d'Italie.

Secours du roi d'Italie.

Secours du roi d'Italie.



EMILE ZOLA.

M. EMILE ZOLA.

Le célèbre romancier accidentellement asphyxié dans sa chambre.

Mme Zola sauvée.

DETAILS DE L'ACCIDENT.

Paris, France, 29 septembre. Emile Zola, le romancier, né à Paris le 2 avril 1852, est mort ce matin.

Le corps de M. Zola est resté dans sa chambre à coucher, à Médan, à son domicile à Paris.

Le corps de M. Zola est resté dans sa chambre à coucher, à Médan, à son domicile à Paris.

Le corps de M. Zola est resté dans sa chambre à coucher, à Médan, à son domicile à Paris.

Le corps de M. Zola est resté dans sa chambre à coucher, à Médan, à son domicile à Paris.

Le corps de M. Zola est resté dans sa chambre à coucher, à Médan, à son domicile à Paris.



Marianne de la reine Marie-Christine.

attend impatiemment une amélioration dans son état. Le docteur des déclarations sur ce qui s'est passé.

Un pharmacien arrivé le premier à la maison pour soigner M. et Mme Zola.

Le docteur Leyrand, qui a soigné les victimes, a dit dans son interview publiée en après-midi que sa version de ce qui s'est passé est la suivante.

Dans son rapport le docteur Leyrand dit que la mort de M. Zola est due à une asphyxie carbonique.

Le docteur Leyrand, qui a soigné les victimes, a dit dans son interview publiée en après-midi que sa version de ce qui s'est passé est la suivante.

Dans un second rapport le commissaire de police approuve l'opinion médicale sur la mort de M. Zola.

Le docteur Leyrand, qui a soigné les victimes, a dit dans son interview publiée en après-midi que sa version de ce qui s'est passé est la suivante.

Le docteur Leyrand, qui a soigné les victimes, a dit dans son interview publiée en après-midi que sa version de ce qui s'est passé est la suivante.

Le docteur Leyrand, qui a soigné les victimes, a dit dans son interview publiée en après-midi que sa version de ce qui s'est passé est la suivante.

Le docteur Leyrand, qui a soigné les victimes, a dit dans son interview publiée en après-midi que sa version de ce qui s'est passé est la suivante.

Marshall J. Smith & Co, ASSURANCE GENERALE, 300 RUE MARBONNE - Nouvelle-Orléans, La.